Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1071

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA
1002 Lausanne
13 février 1992 – nº 1071
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Des œillères pour courir plus vite

S'il est un art que la droite maîtrise, c'est celui de la récupération des votations populaires, tirant à elle la couverture des victoires et, encore mieux, glissant sous elle l'alaise des défaites.

Au lendemain de l'échec du programme financier, le 2 juin 1991, qui fut défendu au sommet, sinon à la base, par les partis gouvernementaux, l'interprétation unilatérale de la volonté populaire fut affichée par les porte-parole des milieux économiques. Alors que le scrutin révélait une forte opposition populiste, on décréta que c'est le point de vue du Vorort qui avait triomphé. La *Neue Zürcher Zeitung*, s'autorisant de son loyalisme dans le soutien au projet du 2 juin, définissait le nouveau programme. Le principe en était simple: reprendre dans le compromis tout ce qui était favorable et laisser tomber les concessions. Déficeler le paquet et se servir, en premier, de ses friandises préférées.

En clair il s'agissait de réviser le droit de timbre, puis de supprimer la taxe occulte, et enfin d'accélérer les privatisations. A plus long terme, la disparition de l'impôt fédéral direct devait être envisagée.

A peine énoncé, ce programme fut mis en œuvre avant et après les élections. Leurs résultats pourtant significatifs, marqués par les pertes lourdes des partis démo-chrétien et radical au Conseil national, n'ont pas changé d'une ligne et même d'un iota les intentions préétablies. Le succès électoral de la tendance protestataire fut décrété expression d'une volonté renouvelée du «moins d'Etat» comme si l'électeur qui a voté contre le droit d'asile avait exprimé le désir de voir renforcé l'internationalisation des placements bancaires, comme si l'automobiliste qui a voté avec ses pieds sur l'accélérateur avait émis le vœu que les industries d'exportation paient moins de taxes. Toujours et encore l'art et la suffisance de faire d'un désaveu une confirmation.

Mais cette assurance outrecuidante pousse à la précipitation ceux qui n'aiment pas être contredits. Avant les élections, la révision du droit de timbre fut décidée, par-dessus la tête du Conseil fédéral, avec une hâte qui était une provocation.

Aujourd'hui il faut, coûte que coûte, abolir la taxe occulte. Et admirez la capacité de tenir deux langages !

Car cette semaine s'anime la campagne sur l'initiative des caisses-maladie. Les opposants, et parmi eux les adversaires décidés de la taxe occulte, font paraître des pavés publicitaires où l'on voit, au lit, un contribuable que l'on suppose anémié et migraineux qu'accable la perspective de 3 milliards de nouveaux impôts. Mais ceux qui s'apitoient sur son sort proposent simultanément en commission parlementaire *(lire l'article à la page 2)*, de supprimer la taxe occulte et de financer cette perte pour la Confédération (2 milliards) par une extension de l'imposition des services, soit par de nouveaux impôts. Quant aux privatisations, le débat est lancé pour les PTT et les CFF *(lire l'article à la page 3)*. Contrairement à l'affirmation qui veut qu'on ne privatise pas ce qui n'est pas rentable, la privatisation peut signifier aussi l'abandon de prestations, qui serait annulées faute de repreneurs.

Quelle hâte, dans un mauvais climat ! Il est évident pourtant que les adaptations qui inévitablement attendent la Suisse impliquent des procédures, où l'affrontement qui clarifie les positions débouche aussi sur une recherche de concordance. A défaut, on cultivera un négativisme qui rendra impossible le rapprochement avec l'Europe.

Pourquoi cette précipitation ? pourquoi cette obstination ?

Hypothèse de travail réaliste: dans dix ans, la Suisse connaîtra une TVA qui tendra vers 15%. Qu'est-ce que ça signifiera comme redistribution des tâches et des charges ? Cette seule mise en perspective devrait calmer les batailles des lanceurs de tartes à la crème.

AG